

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

Le 27 juin 2016 se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno

Étaient présents : PHILIBERT Stéphane- SAYN Pierre- MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine- BRET Rémi-BRACHET Armelle-RAVIT Pascale-IMBERT Laurent-SANCHEZ Pédro-QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme-

Excusés DUMONT Séverine

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 mai 2016.

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Chemin creux: il reste le bi couche à faire.

Route La Baume-Cornillane : les coussins berlinois ont été posés, le passage piéton a été tracé.

Aménagement du lac : les travaux des toilettes publiques sont en cours, pose du dallage et plomberie par les agents techniques, réfection des façades par l'entreprise DUCROS, travaux d'électricité par l'entreprise ROUSSET et pose des portes par l'entreprise Serrurerie Montvendroise, .

Les tables, les bancs, le parcours sportif devraient être livrés et installés assez rapidement.

Le Maire a pris un arrêté de baignade interdite, le panneau a été implanté.

Il reste à faire un sentier pour faciliter les promenades des enfants en poussettes.

LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire informe le conseil que les 20 lots dont 16 communaux sont retenus au prix de 170 € le m2.

Le permis d'aménager est préparé par le géomètre REMY et devrait être déposé dans les prochains jours à la Direction Départementale des Territoires.

Les travaux de viabilisation pourraient débuter pour le lotissement des 5 lots en octobrenovembre 2016 et pour le lotissement de 15 lots en février-mars 2017.

Dénomination

Le lotissement des 5 lots s'appellera : le lotissement les mûriers et la voie d'accès Impasse des mûriers, le lotissement des 15 lots : Le pré des lilas.

CARTE SCOLAIRE

Compte tenu de la construction d'un collège à Beaumont-les-Valence, la carte scolaire sera modifiée pour la rentrée de 2017.

A ce jour, rien de définitif, les enfants de Montvendre devraient en principe rejoindre le collège de Beaumont-les-Valence en 2017, mais vu la position de certaines communes qui ne souhaitent pas rejoindre Valence, rien n'est encore arrêté.

Dans un souci d'apaisement, les enfants de Montvendre et les enfants de Barcelonne scolarisés dans notre commune pourraient rester sur Chabeuil.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 21 000 € ont été prévus au budget 2016 et qu'il est nécessaire de définir la répartition aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte les subventions telles que définies ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2016
Aide et partage	600
Amicale des parents	150
Amicale des sapeurs pompiers	400
Amis de Montvendre	1000 (exceptionnel pour les 40 ans de l'ass
Asso Anciens Combattants	100
Club des trois ponts	1050 (participation repas de noël et subvention annuelle)
Coop maternelle	250
En Avant Montvendre	1800 (compris fête de la musique)
La comédia théâtre	350
Les enfants du Mont Vénus	400
Ligue nationale contre le cancer	50
Restaurant scolaire	11500 (suivant le résultat financier)
USEP Montvendre	2200
AMSL	1 000 (feu d'artifice)
Booster 26	150
Aspa	100

COMPTE RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RAYE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, la fusion de la Communauté de Communes de la Raye avec la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes sera effective au 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Maire informe que Monsieur MARMILLON représentant la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a été reçu à la Communauté de Communes de la Raye où certains points ont été abordés notamment l'assainissement collectif, l'éclairage public, les zones artisanales, accueil de loisirs, les ordures ménagères.

Les taxes qui seront vraisemblablement modifiées : taxe foncière bâtie, la taxe habitation, la cotisation foncière des entreprises.

Les transports scolaires ainsi que le réseau de bus Citéa.

Le devenir du personnel de la Communauté de Communes de la Raye.

Les représentants à l'agglo : probablement un délégué par commune.

Le nom de la nouvelle agglo : Valence Romans Agglo.

La RAYE s'engage à financer plusieurs équipements sportifs :

Chaque commune présente ses projets, Montvendre va présenter une demande pour financer le goudronnage du jeu de boules, la réalisation d'un City dans la cour de la maternelle.

FINANCEMENT CLASSE DE DECOUVERTE

Monsieur Patrick LABAUNE, président du conseil départemental de la Drôme, par courrier en date du 10 mai 2016 a annoncé qu'il n'y aura plus d'aide du département pour les classes de découvertes (Montvendre :voyage à Paris et la Motte-Clalancon) suite à des contraintes budgétaires à partir de 2016-2017.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme la directrice de l'école primaire qui souhaiterait connaître la position du conseil sur cette annonce car depuis plusieurs années le conseil municipal financé à hauteur du conseil départemental.

Le conseil s'engage à financer les classes de découvertes dans la Drôme soit $14 \notin par$ nuit et par personne et $320 \notin par$ classe pour le déplacement et pour les séjours hors Drôme $8 \notin par$ nuit et par personne donc la commune financera la part du conseil départemental.

URBANISME

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme BLANC, route des Dourcines, qui sollicite le classement en zone constructible la parcelle ZM 177 Le conseil propose que cette demande soit examinée dans ce cadre de l'élaboration du P L U.

AIRE DE VIDANGE CAMPING CAR

Suite à l'aménagement d'une aire d'accueil pour les campings car « Place des sports » il est nécessaire de prévoir un règlement intérieur sur les modalités de fonctionnement de cette aire de vidange et de stationnement. Monsieur le Maire donne lecture du projet d'un règlement intérieur concernant la propreté, la salubrité et le service.

Le conseil opte pour le règlement intérieur et demande à Monsieur le Maire de prendre un arrêté à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN DE BOULES : réfléchir comment fermer le terrain pour empêcher l'accès aux motos, voitures... qui détériore ce terrain de boules lyonnaises.

PASSERELLE ECOLE PRIMAIRE: quelques traverses sont à revisser.

CARRELAGE DU HALL ECOLE MATERNELLE : travaux à partir du 11 juillet.

TRAVAUX DES VESTIAIRES : peinture à partir du 11 juillet.

BACS A SABLE DE L'ECOLE MATERNELLE : création d'un nouveau bac.

SALON DE COIFFURE : pas de repreneur pour le moment.

CONVENTION FOURRIERE ANIMALIERE: accord pour le renouvellement.

CONVENTION SERVICE ARCHIVES: accord pour le renouvellement.

ASSURANCES: proposition de revoir le contrat.

FONDROCHE -GEOTHERMIE: mesures géophysiques seront effectuées en août Impasse Valensayes, route de Beaumont, route des bois, route de la garenne, route de Malissard, chemin de villeplat, route de Crest, route du stade, route des trois ponts.

TOUR DE France : le 16 juillet passage D538, des jeunes du village récupèrent et repeignent de vieux vélos pour installer sur le rond-point.

FORUM DES ASSOCIATIONS : pas de Forum cette année, mais, réunion des présidents d'associations le 12 septembre 2016.

FOOD TRUCK: camion tous les dimanches soirs place du lavoir.

Prochaine réunion le 5 septembre.